Jean-Paul LECOQ Maire de Gonfreville l'Orcher Maritime Vice-président de la Codah Nathalie NAIL Conseillère générale de Seine-

Conseillère municipale du Havre

le 16 octobre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

La mise à mort d'un fleuron industriel

Après l'annonce du verdict du tribunal de commerce, c'est la colère et le désarroi qui plongent des centaines de salariés, leurs familles, dans l'amer constat que la loi du grand patronat et de la haute finance domine plus que jamais le monde et la vie de celles et de ceux à qui ces privilégiés doivent leur fortune : les travailleurs.

Si la fermeture de l'entreprise est de portée régionale et locale, puisque des emplois indirects étaient aussi suspendus à la pérennité du site et notamment au Port du Havre et à la Compagnie Industrielle Maritime, elle est également de portée nationale et le gouvernement devra faire face au peu d'intérêt qu'a suscité pour lui l'avenir de l'entreprise.

Pourtant, depuis plus d'un an, les salariés et leurs organisations syndicales ont argumenté et prouvé la viabilité de leur usine. Ils ont fait la démonstration de la nécessité de renforcer et de développer la vocation industrielle de l'estuaire de la Seine, et notamment de sa filière chimique. Ils ont exposé des alternatives pour le redémarrage et la production de l'unité de raffinage. Salariés responsables, les propositions qu'ils ont mises en avant pour gérer leur outil de travail, leur capacité à maintenir le site et ses emplois en activité n'ont reçu aucune oreille attentive sauf celle des élus communistes et républicains dès la première heure. Il ne suffit pas de feindre un soutien, c'est dans l'action qu'il se concrétise.

Encore une fois, l'obsession acharnée du grand patronat de liquider nos industries sur le territoire national afin de répondre à son insatiable appétit de rentabilité toujours plus forte a été satisfaite. Ils sortent encore vainqueurs de la logique capitaliste. A la majorité du peuple l'austérité et la rigueur à perpétuité, à la minorité de riches, des profits exacerbés!

Nous réaffirmons la nécessité urgente de faire voter par la majorité de gauche, la loi déposée sur le bureau du président de l'Assemblée Nationale, concernant l'interdiction des licenciements boursiers et le maintien des activités industrielles.

La préservation, le développement, la relance de l'outil industriel étaient des engagements pris par le candidat Hollande devant les Français. Aujourd'hui, devenu Président de la République, ces engagements doivent se transformer dans les actes, ce pour quoi il a été élu.

Offensifs et vigilants, les communistes seront toujours au cœur de l'action, solidaires aux côtés de la population, des salariés, pour la sauvegarde de nos emplois, pour en créer de nouveaux, pour que le changement tant attendu par celles et qui avaient espoir d'une autre vie, ne soit pas un mythe, mais bien une réalité dans les faits. Les besoins et les attentes populaires imposent l'urgence d'une autre politique économique et sociale.